

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Fax :	03.44.85.29 84
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père AYAD	03 44 42 50 81
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
Urgences	Le 15
Centre de secours Pompiers Ressons	Le 18
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
Entreprise de Bâtiment Multiservices Stéphane ROUX	03 44 85 64 68 06 27 89 73 31

Les Pompiers : Conchy-les-Pots

FOYART J. :	06.88.18.90.64
PUILLE J-P :	03.44.85.06.88
TASSART J.	03.44.85.07.27:

**Horaires de la bibliothèque
intercommunale:**

Place de la gare
à Boulogne-la-Grasse
Mercredi de 14 à 17 heures
Samedi de 15 à 17 heures

INFOS UTILES

Ramassage des ordures ménagères et caisses jaunes : tous les mercredis.

**Les caisses bleues : le jeudi des semaines impaires
Déchetterie de LASSIGNY nouveaux horaires**

Horaires d'été Du 01/04 au 31/10	Du mercredi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 13 h.
Horaires d'hiver Du 01/11 au 31/03	Du mercredi au samedi De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 13 h
Jours de fermeture	lundi mardi et jours fériés

Déchetterie de RESSONS-SUR-MATZ

Horaires d'été Du 01/04 au 31/10	Mardi, mercredi, vendredi, samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 13 h.
Horaires d'hiver Du 01/11 au 31/03	Mardi, mercredi, vendredi et samedi De 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 13 h
Jours de fermeture	lundi, jeudi et jours fériés

Prochains ramassages des encombrants :

Le jeudi, 10 avril 2008

Le jeudi 05 juin 2008

Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.

Comité de lecture : La nomination sera effectuée lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Mise en page : Gilbert HARANG

Responsable de la publication : Yves LEMAIRE

Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.

Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.

Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15/ 06 /2008 pour qu'ils paraissent dans le numéro 60.

Le CONCHYLIEN**Bulletin Municipal
12 avril 2008****SOMMAIRE**

Sommaire	1
Lettre du Maire	1
Lettre du Maire (suite) Info A.PG/ 39/45 et A.F.N	2
Infos Comité des Fêtes	3
Info F.C. Conchy/ Boulogne	4
Réunion C.M. du 18 janvier 2008	5
Réunion C.M. du 21 mars 2008	6
Réunion C.M. du 21 mars 2008 (suite)	7
Avis course cycliste	8
Élections municipales	9
Élections cantonales	10
Infos Mairie Etat-Civil Info Paroisse du Ressontois	11
Mémento Infos Utiles Répertoire Téléphonique Recensement militaire	12

LETTRE DU MAIRE

Tout d'abord l'équipe du conseil municipal et moi-même tenons à vous remercier pour la confiance que vous venez de nous témoigner . Nous nous efforcerons de ne pas vous décevoir tout au long de ce mandat.

Par votre vote vous avez reconnu le travail effectué, de même que la gestion rigoureuse des finances communales depuis 2001 et vous nous demandez de continuer dans la même direction pour les 6 ans à venir.

Pour atteindre ces objectifs nous devons être tous solidaires.

Dans quelques jours quand nous aurons voté les budgets et que le conseil sera bien en place, nous ferons comme nous l'avons fait en 2001 le tour du village de manière à faire un état des lieux du patrimoine communal et à dresser les priorités pour les prochaines années ,sachant que même un programme bien établi peut être bouleversé par les événements ou d'autres opportunités.

Le comité des fêtes a été créé pour se substituer à la commission des fêtes du conseil municipal dont la présidence était assurée par un adjoint. (Jusqu'en 1989 par M. HARANG et de 1989 à 1995 par moi-même, nous assurons alors la gestion de la salle polyvalente).

En 1995 l'organisation a été modifiée ; le comité des fêtes s'est quelque peu désolidarisé du conseil municipal et la gestion des locations confiée à une employée communale.

En 2001 nous n'avons pas voulu changer ce fonctionnement bien qu'il n'ait pas été très satisfaisant.

suite page suivante

Suite de la lettre du Maire

Depuis les dernières élections nous avons intégré l'actuel président du comité des fêtes à notre liste et nous avons pu revenir à la situation initiale. C'est pourquoi j'ai proposé la création d'un poste de troisième adjoint.

Il est utile de préciser que cette nouvelle organisation est neutre financièrement pour la commune car le montant total des indemnités est reparti différemment :

Maire : indice 28.5 au lieu de 31 (959.53 au lieu de 1043.71 net)

Adjoint indice 6.5 au lieu de 8.25 (218.86 au lieu de 277.78 net)

Le premier adjoint a pour délégation de m'assister dans les tâches administratives, de représentation, me remplacer en cas d'absence, prendre en charge la communication.

Le deuxième adjoint sera chargé quant à lui de la voirie, des bâtiments communaux et de l'employé communal.

Le troisième adjoint est chargé du comité des fêtes, de la gestion de la salle polyvalente et de ses locations.

Pour que notre village soit bien représenté dans les organismes extérieurs (ccps sivo m sirp syndicat des eaux), j'ai souhaité que nous les désignions en fonction des disponibilités de chacun, de manière à limiter les absences et laisser la possibilité de s'investir davantage à ceux qui voudraient le faire.

Yves LEMAIRE

L'association des A.P.G. de 39/45 et A.F.N. réunie en assemblée générale le 21 mars 2008, a procédé au renouvellement de son bureau, les sortants ont été réélus:

M. J. Paul BAILLON	Porte Drapeau.
M. Gérard MAROUZE	Trésorier.
M. Jacques CLEVY	Président.

La commémoration de l'Armistice marquant la fin de la guerre de 39/45, aura lieu au Monument aux Morts le mardi 8 mai 2007 à 11 h 30.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Il a été décidé de reconduire notre traditionnel repas du 8 mai qui aura lieu à la salle polyvalente et auquel vous êtes cordialement invités, en espérant vous retrouver nombreux. Le prix de ce repas est fixé à 39 euros.

Le Président

Jacques CLEVY

**2^{ème} trimestre 2008 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons-sur-Matz.**

Dates	Samedi 18 h 30	Dimanche 9 h 30
05-06 avril	Villers/Coudun	Marquéglise
12-13 avril	Biermont	Monchy-Humières
19-20 avril	Giraumont	Margny/matz
26-27 avril	Mareuil-la-Motte	Orvillers-Sorel
1 ^{er} mai Ascension	Une seule à 10 h 30	À Mortemer
03/04 mai	Conchy-les-Pots	Neufvy/Aronde
10/11 mai	Ricquebourg	Boulogne-la-Grasse
17/18 mai	Coudun	Cuvilly à 10 h 30
24/25 mai	Margny/Matz	Hainvillers
31 mai/1 ^{er} juin	Villers/Coudun	Lataule
7/8 juin	Vignemont	Orvillers-Sorel
14/15 juin	Neuville/Ressons	Antheuil-Portes
21/22 juin	Biermont	Gournay/Aronde
28/29 juin	Belloy	Marquéglise
22-23 Mars	Ressons-sur-Matz à 19 heures	10 h 30 Gournay/Aronde
29/30 Mars	Antheuil-Portes	Lataule

ETAT CIVIL

4^{ème} TRIMESTRE 2007

NAISSANCES

Rectificatif du 4^{ème} trimestre 2007

QUILLET, Solène, Agnès, Françoise,
05 décembre 2007,
10 rue de Noyon .

DHAISNE, Ninon, Zoé, Cathy,
04 décembre 2007, 407 rue de la Harache

1^{er} trimestre 2008

DAUMONT, Camille, Benoît, Nicolas.
1er Février 2008
43 rue de Flandre .

DECES

FLON Née PAYEN Marie-Antoinette
32 rue de Flandres.
Décédée à Compiègne le 15 Janvier 2008

Recensement militaire

Pour le recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2008 (Avril à Juin), devront se présenter en mairie, **à partir du 1^{er} Avril 2008**, les Françaises et les Français nés en Avril, Mai, et Juin 1992.

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi et jeudi de
14 h à 18 h
samedi de
10 h à 12 h

RESULTAT DES ELECTIONS CANTONALES A CONCHY-LES-POTS

Élections Cantonales		DATE DU SCRUTIN	
1 ^{er} tour de scrutin		Dimanche 9 mars 2008	
Inscrits	: 427	Suffrages exprimés	: 305
Votants	: 321	Taux de participation	: 75,18%
Votes Blancs	: 0	Taux d'abstention	: 24,82%
Votes Nuls	: 16		
CANDIDATS	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES	
M. RENE MAHET	78	26,57%	
M JOSEPH SANGUINETTE	154	50,48%	
MME SABRINA HOTTE	36	11,80%	
M LAURENT GUINOT	37	12,13%	

RESULTAT DES ELECTIONS CANTONALES SUR TOUT LE CANTON

Inscrits	: 8402	Suffrages Exprimés	: 5948
Votants	: 6224	Taux de participation	: 74,08%
Blancs ou Nuls	: 276	Taux d'abstention	: 25,92%
M. RENE MAHET	1553	26,11%	
M. JOSEPH SANGUINETTE	3067	51,56%	
MME SABRINA HOTTE	668	11,23%	
M. LAURENT GUINOT	660	11,10%	

Monsieur Joseph SANGUINETTE a été réélu dès le premier tour des cantonales ainsi que dans sa commune de COUDUN aux élections municipales.

Infos Comité des Fêtes

23 Mars :

Avec le temps clément, nous avons repris nos activités d'animations avec la traditionnelle "Chasse à l'Œuf" en ce dimanche de Pâques

A l'appel des cloches, 100 enfants nés entre 1997 et 2008 étaient présents sur les 123 recensés

Excellent moment convivial et familial

5 Avril :

Près d'une centaine de personnes ont participé à la 8ème soirée du "Couscous" animée par l'Orchestre "Nuit Blanche"

Ambiance colorée et conviviale
La restauration assurée sur place par le traiteur "Le Scalaire" a fait l'unanimité

Très bonne note pour cette soirée !

8 Mai Cérémonie et Vin d'Honneur.

17 Mai Concours Intercommunal Bibliothèque.

Les enfants concernés recevront par courrier toutes les modalités utiles

Les inscriptions sont obligatoires et auront lieu le Samedi 10 Mai de 9h30 à 11h30, à la Salle polyvalente

A noter également, la remise des prix aura lieu le Vendredi 6 juin à 18h30 toujours à la Salle polyvalente

21 Juin Fête de la Saint Jean associée à la Fête de la Musique.

Nombreuses animations prévues (en cours d'élaboration)

Enfin je fais appel à volontariat pour nous rejoindre Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à me contacter Tél 03 44 85 03 84

Au plaisir de se retrouver.

Pour le Comité des Fêtes,

Le Président,

Jean GRELIN

FOOTBALL CLUB CONCHY/BOULOGNE.

Peu de chose à dire, dans la mesure où vu les conditions atmosphériques un seul match a été joué et malheureusement perdu par 3/1 à Elincourt-sainte-Marguerite.

Ce qui donne au classement : 10^{ème} sur 12 avec deux victoires, quatre nuls, sept défaites.

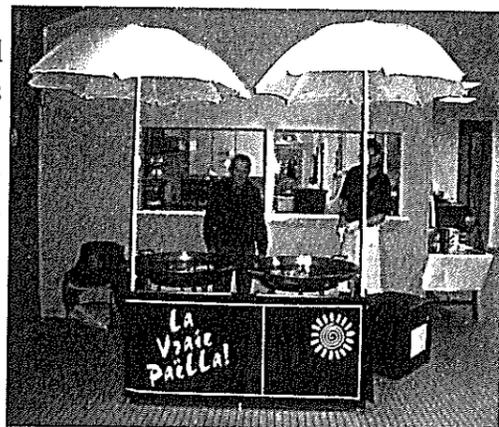
Le résultats est modeste certes mais le club fait avec ses petits moyens en joueurs, seulement cinq conchyliens!, mais où sont-ils? Dans les plus gros clubs ,aux alentours . Ils y trouvent des conditions de confort et d'hygiène plus favorables et des structures d'entraînement

Aussi nous souhaitons rencontrer le nouveau conseil municipal pour évoquer un nouveau projet moins coûteux plus rapide à mettre en place que celui proposé précédemment.

Un grand merci pour l'entretien des terrains.

Un point très positif : la soirée paella a été un grand succès. Plus de cent personnes... La moitié des joueurs présents avec une aide précieuse pour le service MERCI.

Par contre et c'est comme partout, où étaient les Conchyliens? Un grand bravo pour ceux qui étaient présents et un coucou à Boulogne qui s'est déplacé.



Prochains Matches***

Le 13 avril à Thourotte, le 29 avril Compiègne à domicile
Je compte sur vous..

CLUB LOISIR PETANQUE CONCHY/BOULOGNE.

Où est le printemps? Le club a joué quand il a pu ,au vu des conditions atmosphériques, très peu hélas!.

Mais cela n'empêche que l'ambiance est toujours aussi conviviale et joyeuse...

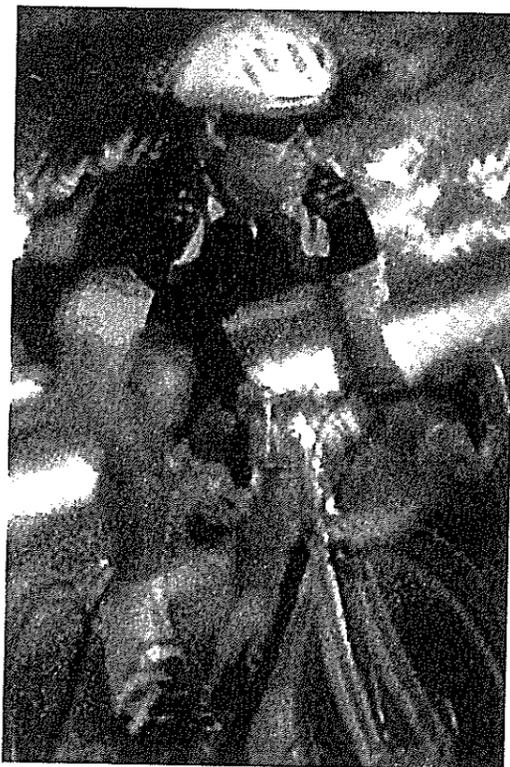
Un concours sur convocation sera mis en place bientôt... et nous espérons qu'avec le soleil ce sera comme à l'habitude un succès.

Préparez vos boules amis boulistes

A bientôt sur le boulodrome... NANARD

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**RESULTATS**

SCRUTIN			DATE DU SCRUTIN		
ÉLECTIONS MUNICIPALES			DIMANCHE 9 MARS 2008		
1^{er} tour de Scrutin					
Inscrits	: 427		Suffrages exprimés	: 320	
Votants	: 326		Taux de participation	: 74,35%	
Votes blancs	: 0		Taux d'abstention	: 23,65%	
Votes Nuls	: 6				
<u>Liste LEMAIRE</u>			<u>Liste BEAUCAMPS</u>		
CANDIDATS			CANDIDATS		
1 Yves LEMAIRE	223	69,69%	1 Éric BEAUCAMPS	145	45.31%
2 Jean Philippe PUILLE	204	63,75%	2 Christophe AMORY	87	27.19%
3 Michel BAILLON	197	61,56%	3 Dominique BENARD	109	34.06%
4 Guy CLEUET	213	66,56%	4 Jean-Pierre IMBERT	77	24.06%
5 Yvon DEWIDHEM	191	59,69%	5 Edith LEULIET	98	30.63%
6 Jacky GEORGES	220	68,75%	6 Guillaume MASSOULLE	109	34.06%
7 Jean GRELIN	174	54.38%	7 Jean MONTEIL	88	27.50%
8 Patrick KUSZPA	223	69.69%	8 Maryse RAMOND	71	22.19%
9 Marie-Christine PINSSON	204	63.75%	9 Pierrette VIEL	89	27.81%
10 Philippe QUILLET	246	76.88%			
11 Francis CARLIER	217	67.81%	<i>Candidats individuels</i>		
12 Carole DENEU	155	48.44%	Catherine CHAUMETTE	123	38.44%
13 Ghislaine DOMALAIN	178	55.63%	Bernard WEPPE	112	35.00%
14 Vincent HUCHER	168	52.50%			
15 Éric SNOECK	202	63.13%			
2 ^{ème} tour de Scrutin			Dimanche 16 mars 2008		
Inscrits	: 427		Suffrages exprimés	: 216	
votants	: 229				
Votes Blancs	: 7		Taux de participation	: 53.63%	
Votes Nuls	: 6		Taux d'abstention	: 46.37%	
<u>CANDIDATS</u>			<u>Suffrages</u>	<u>% des suffrages</u>	
Carole DENEU			102		47.22%
Catherine CHAUMETTE			114		52.78%

AVIS POUR LES AMATEURS DES COURSES CYCLISTES

LE SAMEDI 17 MAI 2008

62^{ème} TOUR DE PICARDIE.

ÉTAPE RIBEMONT-CLERMONT DE L'OISE

PASSAGE À CONCHY-LES-POTS
ENTRE 15 HEURES ET 15 HEURES 15

LA COURSE VENANT DE ROYE-SUR-MATZ

UN SPRINT INTERMÉDIAIRE SERA DISPUTÉ DEVANT

LE 10, RUE DE NOYON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 JANVIER 2008

L'An Deux Mil huit le 18 janvier à 20 heures 30 Minutes, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMAIRE Yves, Maire.

Étaient présents: LEMAIRE Yves – BEUCAMPS Éric - PUILLE Jean-Philippe - QUILLET Philippe
BAILLON Michel -- KUSZPA Patrick - MASSOULLE Odile—CLEUET Guy— GRELIN Jean—
MAROUZE Gérard— DEWIDHEM Yvon PINSSON Marie-Christine et HARLAY Jeannine
Absent : GEORGE Jacky
Secrétaire de séance : Mme PINSSON Marie-Christine

Monsieur le Maire donne lecture du précédent PV qui est adopté à l'unanimité.

1/ VŒUX DU MAIRE.

A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur le Maire présente ses vœux aux membres du conseil municipal.

2/ REFECTION DES SOLS DE LA CLASSE MATERNELLE.

Dans l'objectif d'engager des travaux de réfection des sols et murs de la classe maternelle, Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser ces travaux. Le conseil municipal après en avoir délibéré, sollicite la D.G.E pour l'obtention d'une subvention.

3/ CENTRES AERES 2008

Monsieur le Maire, en accord avec le conseil municipal, décide de reconduire pour 2008 la participation financière pour le centre aéré de Ressons Sur Matz avec les tarifs suivants pour la commune :

- 04/12 ans : 22.50 € par semaine /enfant.
- 13/17 ans : 30€ par semaine /enfant.

4/ GRAVILLONNAGE DES RUES

Le Conseil municipal approuve le plan 2008 de gravillonnage pour les rues suivantes :
Rue de Flandres, Rue de la Recette et Chemin de la Greue

5/ RAPPORT ANNUEL 2006 DE LA SAUR

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le rapport annuel de l'eau, qui fait apparaître une amélioration de la qualité de l'eau, ainsi que la progression des remplacements des compteurs anciens contenant du plomb.

Questions diverses :

Le conseil municipal approuve l'achat d'un ensemble de jeux pour enfants, financé par l'opération « Un village, Un feu ».

Le conseil municipal organise le planning pour les élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008.

Séance levée à 21 h 45

Date de convocation : 17/03/2008

Date d'affichage : 17/03/2008

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 15

Nbre de suffrages : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mars 2008

L'An Deux Mil huit le 21 mars à 20 heures 30 Minutes, les membres du conseil municipal de la Commune, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 9 et 16 mars 2008 se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des Collectivités territoriales.

Étaient présents: MM. LEMAIRE Yves, KUSZPA Patrick, PUILLE Jean-Philippe, GRELIN Jean, QUILLET Philippe, GEORGE Jacky, CARLIER Francis, CLEUET Guy, PINSSON Marie-Christine, SNOECK Éric, BAILLON Michel, DEWIDHEM Yvon, DOMALAIN Ghislaine, M. HUCHER Vincent et CHAUMETTE Catherine.

Secrétaire de séance : Mme QUILLET Nathalie

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LEMAIRE Yves, Maire, qui après l'appel nominal, a déclaré installer les membres dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Michel BAILLON, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

ELECTION DU MAIRE

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2121-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletins litigieux : 00
- Reste pour suffrages exprimés : 15

M. LEMAIRE Yves ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Suite page suivante

Suite de la page 6

ÈLECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. LEMAIRE Yves élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- A déduire : bulletin litigieux : 00
- Reste pour suffrages exprimés : 15

M. KUSZPA Patrick ayant obtenu 15 voix, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ÈLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes à l'élection du second adjoint

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 15
- A déduire : 00
- Reste pour suffrages exprimés : 15

M. PUILLE Jean-Philippe, ayant obtenu 15 voix, a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

ÈLECTION DU TROISIÈME ADJOINT.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

Premier tour de scrutin :

- Nombre de bulletins : 15
- A déduire : 01
- Reste pour suffrages exprimés : 14

M. GRELIN Jean, ayant obtenu 14 voix a été proclamé adjoint et a été immédiatement installé.

2/ Désignation des Commissions :

Commission du S.I.R.P. (syndicat intercommunal de regroupement pédagogique)

Messieurs : Lemaire Yves / Quillet Philippe et Snoeck Éric (Titulaires)
Mme Domalain Ghislaine, Messieurs Hucher Vincent et Carlier Francis ont été désignés suppléante et suppléants.

Commission de C.C. P.S. (Communauté de Communes du Pays des Sources)

Messieurs : Lemaire Yves et Kuszpa Patrick, (Titulaires)
Mme Pinsson Marie-Christine (suppléante) et Grelin Jean, (suppléant)

Syndicat d'Eau :

Messieurs Lemaire Yves, Puille Jean-Philippe et Cleuet Guy, (Titulaires)
M. Michel Baillon (suppléant)

3 / Assainissement

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler les demandes de subventions pour l'assainissement collectif auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.